



La Bibliothèque de Michel Foucault

Yannick Maignien

► **To cite this version:**

Yannick Maignien. La Bibliothèque de Michel Foucault. Rencontres Médias 1 (1996-1997). Aspects des nouvelles technologies de l'information, @Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 1997, 1. <sic_00001131>

HAL Id: sic_00001131

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001131

Submitted on 17 Nov 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Bibliothèque de Michel Foucault
Yannick Maignien,
responsable de la politique scientifique de numérisation, Bibliothèque nationale de France (1).

"La Bibliothèque de Michel Foucault", dans Rencontres Médias 1 (1996-1997).
Aspects des nouvelles technologies de l'information,
@Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 1997, p. 83-105.

Voir notes en fin d'article.

Introduction

Les grandes bibliothèques sont des lieux d'accumulation, d'organisation, de classification des documents, et, par delà les procédures de filtrage, de connaissance. Leurs fonctions encyclopédiques, depuis Alexandrie et surtout depuis le dépôt de l'imprimé, reposent à la fois sur cette fonction endogène de traitement, mais aussi sur cette mission exogène de mise à disposition aux chercheurs, aux lecteurs, afin que ces communautés savantes, au sein de ce que Foucault appelait « la grande, tendre et chaleureuse franc-maçonnerie de l'érudition inutile (2) » produisent aussi effectivement du savoir.

La récente exposition de la BNF, « Tous les savoirs du monde », sur les entreprises encyclopédiques de l'humanité a bien fait ressortir toute la difficulté de parler d'un encyclopédisme contemporain. Au delà de l'accumulation de savoirs toujours plus spécialisés et techniques, les fonctions encyclopédiques manquent de netteté ou de signification, dans la mesure où, pour aller vite, du connaître à l'être, chacun voit bien que la modernité ne tient plus le fil.

Cette exposition se terminait modestement d'ailleurs sur une présentation de la bibliothèque du XXI^e siècle dans sa plus grande « modernité » technique : la numérisation des documents, textes et images, l'hypermédia, l'utilisation de l'hypertexte pour lier et rechercher l'information, le devenir de ces ressources numériques à l'heure des réseaux interconnectés mondialement.

Mais le profil de cette grande « bibliothèque numérique » ne fait pas le plein de la question encyclopédique. Chacun sent bien qu'il y a là une question philosophique qui ne saurait être éludée. Cette question, nous soutenons depuis longtemps qu'elle gagnerait à être éclairée par la réflexion de Michel Foucault traitant des relations du savoir aux formations discursives qui le supportent.

Aussi nous examinerons en quoi la politique de numérisation de la Bibliothèque nationale de France est redevable de cette réflexion, aux quatre niveaux suivants :

- A partir du moment où doit être prise en compte la mutation de l'imprimé à l'électronique, le rapport au document se trouve bouleversé, comme peut-être les conditions de possibilité du savoir.
- De nouvelles pratiques savantes s'agrègent déjà autour de corpus numérisés qu'il s'agit de favoriser.
- L'informatisation des interfaces pour le lecteur doit être mise en regard de la disparition de la figure de l'auteur.
- Enfin, la « Bibliothèque », paradigme de la modernité pour Foucault, doit s'interroger sur l'ambivalence de son devenir numérique.

Le programme de numérisation est, depuis 1989, l'un des axes majeurs du projet de la Bibliothèque de France, devenue Bibliothèque nationale de France en 1994.

Sur l'objectif initial de 300 000 ouvrages (ramené en 1992 à une première tranche de 100 000), 90 000 documents — près de 28 millions de pages — sont déjà numérisés, stockés en l'attente d'une diffusion sur le réseau local de la Bibliothèque en 1998, puis sur les réseaux à moyens débits des autres bibliothèques ou sur Internet au niveau mondial.

En quoi l'œuvre de Foucault, du moins dans la période liée à la parution des Mots et les Choses, de L'Ordre du discours, de L'Archéologie du Savoir, est la formulation la plus appropriée pour étayer ce travail, c'est ce que nous voudrions montrer, au risque de distordre cette œuvre. A cette étape, la figure de la bibliothèque est non seulement le lieu où travaillait Foucault, mais le paradigme qu'il ne cesse d'interroger dans son ambivalence, dans la dualité de la mémoire et de l'actualisation.

La mutation de l'imprimé à
l'électronique

Ce n'est pas un thème qui directement, à ma connaissance, intéressait Foucault, pas plus que l'histoire du livre au sens strict. Pour deux raisons différentes qui ouvrent le spectre de la réflexion qui nous intéresse ici.

D'une part, Foucault écarte le fait que le langage puisse, doive se résoudre à ce qu'a découvert la linguistique saussurienne, puis la linguistique structurale. De nombreux passages professent cette opposition de Foucault au structuralisme en tant que réduction de la langue à un formalisme, dans le sillage duquel s'est engagée par la suite la linguistique informationnelle, l'informatique textuelle, et l'aveuglement technologique et communicationnel dans lesquels se trouvent les réseaux actuels. De l'autre, Foucault, et c'est un travail autrement astreignant, a besoin de montrer que le langage, plus précisément les énoncés, les « formations discursives », sont la vraie matière, la condition de possibilité, donc de limitation négative et positive des savoirs qu'il étudie. On le voit, cette réduction phénoménologique des « disciplines », des « idées », des « théories », des « sciences humaines » (qu'elles soient économiques, biologiques, ou philologiques par exemple) impose de rester au plus près de la production des textes, des « fonctions énonciatives » dont seule une « archéologie », une étude de l'archive, peut retrouver la généalogie.

Toute proportion gardée, le projet de numérisation de la BNF, en ce qu'il doit d'abord constituer des corpus, a retrouvé cette double exigence.

D'abord sur la constitution de collection, la politique documentaire :

L'entreprise de sélection de ces collections, depuis six ans, a privilégié des fonds encyclopédiques, aux thématiques les plus cohérentes possibles, de monographies et de périodiques, croisant des critères d'importance intellectuelle et ceux de difficulté d'accès attachés aux documents imprimés, que ce soient pour des raisons de préciosité et de rareté, de vulnérabilité physique ou de méconnaissance et de non réédition (3).

Travaillant par disciplines, chaque œuvre ou document est retenu parce qu'il appartient principalement à un objet donné, mais aussi parce qu'il participe d'une interdisciplinarité culturelle plus large. Une base « auteurs » a, petit à petit, fait la pelote des croisements et renvois de références bibliographiques trouvées au gré des dépouillements de périodiques, d'almanach, de catalogues, d'inventaires de sociétés savantes ou de bibliographies spécialisées. Multiplicité de l'indexation pour un ouvrage unique, une fois numérisé et stocké sur serveur, qui aura autant de destinations que de lecteurs sur le réseau. C'est cette infinité de lectures qui caractérise autant le livre que la prétendue unicité de l'auteur, la singularité du texte ou de l'intention éditoriale. De fait, les outils explicites ou classificatoires de l'histoire des idées ne sont que des échafaudages, qui disparaissent ensuite, sombrant et s'évanouissant au profit des masses textuelles à la fois plus indifférenciées dans l'espace numérisé et autrement apparentées dans leur relations culturelles profondes.

Il nous a été souvent demandé de rendre compte de la politique documentaire menée : comme s'il y avait une gravité particulière à sélectionner tel ouvrage, à en exclure tel autre. Il n'a pas toujours été facile de montrer que cette politique de constitution de fonds numérisés était à la fois plus ambitieuse et plus humble. Plus ambitieuse, car quelle responsabilité que de filtrer ce qui serait de l'ordre de l'archéologie d'une culture. Plus humble : au mieux, cette équipe scientifique tente de reconstituer les « nappes discursives » qu'une société donnée a pu produire, tentative plus modeste, puisque se souciant peu de classification, débusquant des tissus conjonctifs peu connus, permettant à d'autres, lecteurs, chercheurs et étudiants, « de retrouver à partir de quoi connaissances et théories ont été possibles ; selon quel espace d'ordre s'est constitué le savoir ; sur fonds de quel a priori historique et dans l'élément de quelle positivité des idées ont pu apparaître, des sciences se constituer, des expériences se réfléchir dans des philosophies, des rationalités se former, pour, peut-être, se dénouer et s'évanouir aussitôt (4) ». La production documentaire est faite de classiques avérés, mais aussi de combien de gloses, commentaires critiques ou auteurs mineurs mal connus ou mal repérés, de combien de fascicules de périodiques aux lignes éditoriales ondoyantes.

L'équipe scientifique que j'anime a rapidement eu conscience que rassembler des fonds, au croisement des recherches bibliographiques et des disponibilités matérielles, mêlait indistinctement des considérations intellectuelles (reconstituer des entités culturelles) et des contraintes documentaires (liées à la vie éditoriale, patrimoniale et institutionnelle sinon corporatiste de parution et de conservation des imprimés). Au point que cette entreprise qui n'est pas simple acquisition et mise à disposition des collections, mais reconstitution d'un patrimoine non disponible, plus que toute autre est confrontée à une question primordiale de nature des « formations discursives ».

En un sens, seules les communautés savantes les plus larges, d'accord pour travailler sur un chantier collectif foucauldien, auraient pu légitimer dans l'absolu (?) la valeur d'une telle entreprise, dans la contradiction du cumul et de la sélection.

Ensuite, il est clair que cette accumulation discursive n'est pas une reproduction, mais une re-production. Elle suppose un geste éditorial nouveau, « lié à la matérialité répétable » (ou non) qu'est le nouveau support électronique. A ce stade, les hypertextes, comme système de liens pourraient seuls caractériser cette nouvelle valeur éditoriale, propre au support numérique, à la fois singulière et changeante, euristique et dynamique, toute entière tendue vers de nouvelles utilisations.

Il nous semble, en effet, que ce travail gagnerait à suivre à la lettre ce que Foucault nommait le « système général de la formation et de la transformation des énoncés ». Ce niveau d'« archive » peut et devrait être l'objet de traitement hypertexte, car ce sont bien les seuls liens, pas nécessairement explicites, non pas pour repérer seulement l'identique, mais les modifications, les variantes dont la trame doit ressortir, une « pratique », comme le dit le texte suivant : « Entre la langue qui définit le système de construction des phrases possibles, et le corpus qui recueille passivement les paroles prononcées, l'archive définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation. Elle n'a pas la lourdeur de la tradition ; et elle ne constitue pas la bibliothèque sans temps ni lieu de toutes les bibliothèques ; mais elle n'est pas non plus l'oubli accueillant qui ouvre à toute parole nouvelle le champ d'exercice de sa liberté ; entre la tradition et l'oubli, elle fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de subsister et de se modifier régulièrement. C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés (5). »

D'un autre côté, c'est catégorique : ce n'est pas la linguistique qui intéresse Foucault. Et donc l'informatique textuelle ne peut trouver de ce côté une légitimité ou un appui (6).

A supposer qu'aucune convergence entre Foucault et hypertexte ne soit explicitement à trouver, en même temps il avait mieux que quiconque reconnu l'essentiel de la rupture entre philologie et linguistique, au sens où celle-ci « ne considère pas la langue comme une traduction de la pensée et de la représentation, elle la considère comme une forme de communication ». « Du coup, l'analyse du langage, (...) se trouve de plain-pied avec toutes les analyses qui peuvent étudier les émetteurs et les récepteurs, le codage et le décodage, la structure des codes et le déroulement du message. » Foucault est donc parfaitement au fait de la technicisation de la linguistique informationnelle, du traitement de l'information, au sens de Shannon ou de Wiener : « La théorie de la langue se trouve donc liée à l'analyse de tous les phénomènes de l'information. Cela est important à cause de la possibilité de formaliser et de mathématiser très hautement les analyses linguistiques, ensuite du fait qu'on voit apparaître une nouvelle définition de ce qu'on pourrait appeler le collectif. » Notons en passant qu'avec une intense prémonition, Foucault envisage les conséquences de la formalisation de l'information et de la communication : « Le collectif, dans cette nouvelle perspective, ne sera plus l'universalité de la pensée, c'est-à-dire une sorte de grand sujet qui serait une sorte de conscience sociale ou une personnalité de base, ou "un esprit du temps". Le collectif, maintenant, c'est un ensemble constitué par des

pôles de communication, par des codes qui sont effectivement utilisés et par la fréquence et la structure des messages qui sont envoyés (7). »

Là encore, par une sorte de prescience, on sent poindre le développement réticulaire des phénomènes collectifs de pensée. Ni du côté des objets explicites des corpus, ni de celui du formalisme de la langue, l'archive est un type de circulation du savoir qui requiert de nouveaux outils, de nouvelles fonctions énonciatives, en lesquels peuvent se reconnaître les systèmes hypertextes.

« Volonté

de savoir » et

nouvelles pratiques savantes

Foucault définit pour longtemps une entreprise qui consiste à remettre en question notre volonté de vérité ; « restituer au discours son caractère d'événement », s'il s'agit de « lever enfin la souveraineté du signifiant » me semble rejoindre cette possibilité technique de traiter du texte par le texte, de disjoindre le texte comme document, du texte comme intention. Mais aussi voir que les « discours sont eux-mêmes objet de désirs, de pouvoirs, de vérité », c'est les réinscrire dans un nouvel espace de travail savant.

Il est étonnant de voir à quel point Foucault, alors même qu'il ne se souciait nullement d'informatique textuelle, a produit, par avance, les outils intellectuels sur le discours que va mettre en œuvre la recherche aidée de l'informatique telle que le conçoit le PLAO. C'est patent dans sa leçon inaugurale au Collège de France, L'Ordre du discours, dès 1970, et sans doute dès Les Mots et les Choses où se pose la question bibliothécaire avec Borges — de la classification du savoir, de la taxinomie —, et dès L'Histoire de la folie à l'âge classique, où le rôle prescriptif de pouvoir et d'interdit du langage est déjà en jeu.

Si, en effet, des recherches aidées par l'informatique sur des grandes masses de textes, sont rendues à la fois nécessaires et possibles, c'est bien parce que dans le sillage de Foucault, et sans doute sans le reconnaître, on recherche des « volontés de savoir » propre à telle époque, à des rapprochements de disciplines ou de documents qui n'ont de sens que dans telle épistémé précise. « Qu'elle est, à travers nos discours, cette volonté de vérité qui a traversé tant de siècles de notre histoire ? », interroge-t-il, posant ainsi une question renouvelée de constitution du savoir, une question encyclopédique.

Là encore, la politique de numérisation de la BNF trace des parallèles qu'il faudra développer (8). La constitution de collection n'a de sens que si des communautés savantes sont dans le sillage où en amont de corpus qu'elles contribuent à identifier, à « archiver ». De ce point de vue la BNF a été amenée à travailler avec l'Institut national de la langue française, du CNRS, dont l'entreprise lexicographique datait des années soixante, autour de Frantext et du Trésor de la langue française (9) ; dans des directions plus patrimoniales, mais importantes pour l'histoire de la rhétorique, avec le Fonds ancien des imprimeurs lyonnais du XVI^e siècle de la Bibliothèque de Lyon ; dans des domaines qu'aurait privilégié Foucault, à partir des collections de la Biblio-thèque Henri Ey de l'hôpital Sainte-Anne. Des fonds convergents, comme celui de Lacassagne ou des archives de police de St-Cyr Au Mont d'or pourraient développer cette entreprise. De même, des fonds d'histoire des sciences sont issus de l'Ecole polytechnique et de l'Université d'Orsay

La reprise de la Revue de synthèse, de la Fondation internationale pour la science éditée depuis 1900, sera aussi un moyen sans égal de recherche structurée afin d'approfondir la culture du XX^e siècle (10).

A chaque fois, ce sont des définitions différentes de types de documents qui seront à mettre en œuvre, afin de pouvoir non seulement manipuler, mais faire exister dans l'espace numérique de telles collections.

Au premier chef, l'« ar-chive » numérique doit être réinstaurée, réinterprétée, dans ce qui définit sa nouvelle matérialité électronique, à partir des structures logiques et physiques du document d'origine. On sait que les balisages, les marquages informatiques, les possibilités d'annotation sont les seules façon de re-produire la vitalité du texte, de réinventer une « discursivité ». Car « les coordonnées et le statut matériel de l'énoncé font partie de ses caractères intrinsèques » (11). J. Virbel, plus que tout autre, a montré au sein du projet de numérisation de la BNF, que cette question de la structuration était stratégiquement centrale, notamment pour des fonds répartis, hétérogènes, à partir de catalogues ou de méta-données aux formats différents mis en réseau. Le métalangage est ici condition de possibilité du langage (12).

Au carrefour des sciences humaines et de l'ingénierie de l'information, c'est un très vaste programme de corpus numérisés et de nouvelles pratiques savantes qui peuvent ainsi se développer.

L'auteur et son double, le lecteur assisté par ordinateur...

La numérisation, c'est aussi, et surtout, un dispositif où la lecture peut expliciter un rituel d'appropriation, d'attribution, de position, par lequel le texte lu devient sien. L'informatisation des interfaces pour le lecteur doit être mise en regard de la problématique de la disparition de la figure de l'auteur.

On sait que depuis le début du projet, parce qu'il fallait respecter la reproduction à l'identique des documents, dans leur matérialité et leur forme, la lecture assistée par ordinateur était la contrepartie obligée pour déporter du côté du lecteur l'intelligence terminale. Le Poste de lecture (PLAO) est le lieu, la station de travail, où toutes les fonctionnalités doivent être à la main de l'utilisateur, y compris la conversion possible par reconnaissance optique de caractère, afin de permettre au lecteur de définir son propre corpus, d'y engager les recherches lexicales ou morpho-syntaxiques qui lui semblent pertinentes dans ces limites alphanumériques.

L'ensemble de ces fonctionnalités avait été définies par l'équipe rassemblée par J. Gattégno, A. Giffard, et B. Stiegler avant 1992. Des écrivains et universitaires, J.-P. Demoule, C. Jacob, J.-P. Lefèvre, B. Paradis, J. Roubaud contribuèrent, en tant que « grands lecteurs », à définir un cahier des charges et un prototype. Celui-ci, en cours de réalisation, a été jusqu'il y a peu, ce qui se faisait de plus intéressant dans l'intégration de logiciels permettant de travailler de façon dynamique, active sur de grands volumes de textes.

Le PLAO, c'est une sorte de scriptorium électronique. Mais en même temps, c'est manifester dans un dispositif énonciatif nouveau la fonction de lecteur. Comme le dit déjà, en 1936, W. Benjamin : « La différence entre auteur et public tend à perdre

son caractère fondamental. Elle n'est plus que fonctionnelle. Elle peut varier d'un cas à l'autre. Le lecteur est à tout moment prêt à passer écri-vain (13). » Auteur et lecteur. Places interchangeable parce que l'énonciateur n'est plus sujet. Foucault, pour fonder son argumentation sur la disparition de la figure de l'auteur, la négation du sujet y faisant écho, rappelle sa démarche des Mots et les Choses, qui avait tenté d'analyser des « masses verbales, des sortes de nappes discursives (14) », en de nouvelles « pratiques discursives ». Si le lecteur a de nouveaux pouvoirs, de nouvelles prothèses numériques, c'est pour autant que le jusant de l'auteur lui en laisse la place. « Dans l'écriture, (...) il est question de l'ouverture d'un espace où le sujet écrivant ne cesse de disparaître (15). » Foucault développe aussi les conséquences juridiques de cette fonction-auteur, « liée à la transgression, à la frontière du licite et de l'illicite », à la fin du XVIIIe et au début XIXe siècles. [Des thèses de l'historienne Carla Hesse (16) rejoignent cette analyse.] Mais ce qui est important, c'est que cette disparition de la figure de l'auteur est la contrepartie de la « transdiscursivité » dont nous soulignons ci-dessus la possibilité d'un avènement numérique. Avec le numérique et Internet, des phrases de Foucault sont lourdes d'une puissante prémonition : « La disparition de la fonction-auteur d'une façon qui permettra une fois de plus à la fiction et à ses textes polysémiques de fonctionner à nouveau selon un autre mode (17). » « On peut imaginer une culture où les discours circuleraient et seraient reçus sans que la fonction-auteur apparaisse jamais. »

Ce n'est sans doute pas simple coïncidence de faire l'hypothèse de ce rapprochement, dès lors que le PLAO et la numérisation sont des « machines » à structurer le savoir, comme l'ont été le codex, les rouleaux d'Alexandrie, où les entrées alphabétiques de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Encore faut-il une typologie de la lecture en tant qu'elle emprunte, redouble les fonctions scripturaires de l'énonciateur...

L'Ordre du discours systématisé ce traitement du texte qui me semble possible grâce à l'assistance d'une machine. « Ordre du discours », mais aussi ordinateur et ordonnateur de discours. Constituer des séries, montrer les jeux d'articulations, faire alterner description critique et description généalogique. De même, B. Cerquiglini note-t-il, à propos du texte médiéval et du travail nouveau que permet l'ordinateur : « L'informatique, qui mine sourdement la pensée textuaire, peut nous être d'une aide technique digne de réflexion. L'écrit écranique est à la fois dialogique (interaction du consultant et de la machine) et spatial (consultation conjointe, par fenêtrage, de données appartenant à des ensembles disjoints). [...] La page serait alors tournée. L'écrit électronique, par sa mobilité, reproduit l'œuvre dans sa variance même. L'informatique retrouvant, en deçà de la Modernité, le chemin d'une ancienne littérature dont l'imprimerie avait effacé la trace : c'est un beau sujet de méditation (18). »

Il est révélateur qu'en trente ans, on soit passé de l'informatique appliquée à la langue, à une informatique appliquée au texte, et à l'économie des textes dans des logiques de discours, c'est-à-dire au rôle que les textes jouent dans la société, par rapport au sujet en tant qu'auteur d'œuvre par exemple, ou en tant que prescription aussi dans le champs juridique ou politique, ou au partage de vérité dans le champs scientifique. La numérisation doit permettre de « Penser autrement », d'opérer ce décalage dont parle M. Foucault lors du travail qu'il fait sur les textes grecs dans L'Usage des plaisirs, retrouver les partages, les émergences de disciplines.

Le PLAO, en un sens, concrétise « de nouvelles procédures de contrôle et de délimitation du discours » (L'Ordre du discours, p. 23). Parce qu'il porte sur les principes de contraintes que sont les fonctions d'auteurs, de commentaire, de discipline, fonctions restrictives et contraignantes qui sont en passe de tomber dans le domaine de l'aide automatique. Précisons, avec Foucault, ce parallèle étrange : « Procédures in-ternes : procédures de commentaire, avec ce décalage entre texte premier et texte second » (L'Ordre du discours, p. 26). Par l'extrême souplesse du copier-coller, de la lecture annotée, corrigée, empruntée, ré-appropriée, le commentaire, comme le dit Foucault, « doit, selon un paradoxe qu'il déplace toujours mais auquel il n'échappe jamais, dire pour la première fois ce qui cependant avait déjà été dit et répéter inlassablement ce qui pourtant n'avait jamais été dit ». [...] « Le commentaire conjure le hasard du discours en lui faisant la part : il permet bien de dire autre chose que le texte lui-même, mais à condition que ce soit ce texte qui soit dit et en quelque sorte accompli. » Foucault répondait ainsi à Raymond Bellour, dans Les lettres françaises, en 1966 : « Ainsi le critique contemporain — et c'est ce qui le distingue de ce qui était fait très récemment — formule, en relation avec les divers textes qu'il étudie, son objet-texte, une sorte de nouvelle combinatoire (...). » « Ainsi, le critique contemporain abandonne le grand mythe de l'intériorité : *intimior intimo ejus* [...]. Se plaçant lui-même à l'extérieur du texte, il constitue pour cela un nouvel extérieur, écrivant des textes à partir des textes. »

Ces phrases font écho au jeu de double, de dupe, auquel on se livre sur la PLAO, entre le texte et son image, entre le texte sur lequel on écrit et le texte que l'on écrit.

Autre processus de « raréfaction du discours », la fonction « Auteur » ; l'auteur que fait disparaître l'hypertexte, mais pas dans le sens que l'on croit : « Le principe de l'auteur limite ce même hasard par le jeu d'une identité qui à la forme de l'individualité et du moi. » L'informatique est aussi l'instrument privilégié, rationnel et calculateur, pour conjurer l'aléa, le hasard, le désordre.

Troisième principe de limitation : « l'organisation des disciplines », « ce qui est requis pour construire de nouveaux énoncés ». « La discipline est un principe de contrôle de la production du discours (p. 37). »

« A l'intérieur de ses limites, chaque discipline reconnaît des propositions vraies et fausses ; mais elle repousse, de l'autre côté de ses marges, toute une tétatologie du sa-voir (p. 35). » La collection numérisée doit ouvrir ses corpus tout autant sur les disciplines (la médecine, la botanique, le droit,...) qu'à cette « tétatologie du savoir » toujours à réinterpréter, à réinterroger, dans la mesure où ces « monstres rôdent dont la forme change avec l'histoire du savoir (p. 35) », « et les monstres vrais peuvent être temporairement en marge (comme Mendel pour la découverte de la génétique), en avance sur des auteurs qui sont "dans le vrai" de leur époque et qui ne sont qu'erreur disciplinée ».

Les exigences de méthode que précise ensuite Foucault dans sa leçon pourraient définir un programme : renversement (fécondité/raréfaction) ; discontinuité ; spécificité (le discours comme une violence que nous faisons aux choses) ; extériorité (aller vers ses conditions externes de possibilité, vers ce qui donne lieu à la série aléatoire de ces événements et qui en fixe les bornes).

Événement (et non création) ; série (et non unité) ; régularité (et non originalité) ; condition de possibilité (et non signification). Autant d'ancrages qui sont de l'ordre d'une assistance automatisée possible. Ainsi, à propos de L'Histoire comme discipline : « Disons que la philosophie de l'événement devrait s'avancer dans la direction paradoxale au premier regard d'un matérialisme de l'incorporel (L'Ordre du discours, p. 60) » ; « traiter, non pas les représentations qu'il y a derrière les discours, mais des discours comme des séries régulières et distinctes d'événements. »

La constitution de la collection numérisée est guidée par cette ligne d'horizon méthodologique fixée par Foucault, et sans doute par d'autres, qui est de réunir des textes susceptibles de regroupements thématiques ou historiques, non pas tant seulement à partir de leur similitudes sémantiques mais par leur appartenance à des disciplines disjointes, par exemple juridique, médicale, scientifique, doctrinale, etc. L'informatique par sa puissance de traitement doit permettre de retrouver des épistémé sous-jacentes, de se livrer dans l'épaisseur des documents à un type de recherche non pas classiquement historique, mais archéologique.

On a souvent vu (surtout aux Etats-Unis) en quoi les tenants de l'intertextualité au sens large (Genette, Derrida, Foucault, Deleuze, Barthes...) précédaient logiquement, sinon chronologiquement, les développements de l'hypertexte. La figure de l'auteur « devenu problématique en est une raison première.

Voilà en quel sens, dans l'héritage de Foucault, la question philosophique de la catégorisation des savoirs qui préside à toute entreprise encyclopédique, me semble rejoindre les formes d'une assistance automatisée à penser, parce que, du lecteur ou de l'auteur « qu'importe qui parle ? ». En cette indifférence s'affirme le principe éthique, le plus fondamental peut-être de l'écriture contemporaine (19).

L'impossible
bibliothèque

Sous l'emprise du numérique, la bibliothèque verse dans une dualité, une double menace ou promesse, que l'on pourrait qualifier, là encore à la suite de Foucault et de Flaubert, entre La Tentation de saint Antoine et le risque de Bouvard et Pécuchet, entre deux infinis modernes du langage, l'un sérieux et érudit, l'autre grotesque. Entre deux risques, celui de la pléthore et celui de l'incendie de l'oubli.

Dans ce très beau texte « Un "fantastique" de bibliothèque », postface à Flaubert (20), mais déjà dans Le Langage à l'infini (21) qui termine sur la Bibliothèque de Babel de Borges, la bibliothèque est bien ce qui définit, de façon moderne, l'espace du langage. « Un langage qui ne répète nulle parole, nulle Promesse, mais recule indéfiniment la mort en ouvrant sans cesse un espace où il est toujours l'analogon de lui-même. » Cette menace est de destruction, d'incendie logique. La bibliothèque qui brûle : ambivalence oubli/mémoire « double dilemme » : « ou tous ces livres sont déjà dans la parole, et il faut les brûler ; ou ils lui sont contraire, et il faut encore les brûler... » Cela, c'était le propre de la rhétorique. Le langage infini de la littérature moderne, à la Borges, c'est le livre de tous les livres, le métalangage. Le numérique est à la fois cette promesse et cette menace moderne « le lieu où tous les livres sont repris et consumés : lieu sans lieu puisqu'il loge tous les livres passés en cet impossible "volume" qui vient ranger son murmure parmi tant d'autres — après tous les autres, avant tous les autres (22) ».

Foucault suit précisément Flaubert dans La Tentation de saint Antoine comme étant un « phénomène de bibliothèque ». La biblio-thèque, c'est la figure du discours en tant que le savoir est « dans un certain rapport fondamental, au livre... (23) ». « La Tentation, elle, se rapporte sur le mode sérieux, à l'immense domaine de l'imprimé ; elle prend place dans l'institution reconnue de l'écriture », livre des livres, c'est aussi leur disparition : « tous les autres livres, rêvés, fragmentés, déplacés, combinés, éloignés, mis à distance par le songe, mais par lui aussi rapprochés jusqu'à la satisfaction imaginaire et scintillante du désir ». De ce point de vue, après Flaubert, Mallarmé, Joyce, Pound, Borges « la bibliothèque est en feu ». Flaubert est à la bibliothèque ce que Manet est au Musée... « Leur art s'édifie où se forme l'archive. » L'intertextualité rejoint ici l'hypertexte.

« On comprend comment La Tentation peut être le livre des livres : elle "compose" en un volume une série d'éléments de langage qui ont été constitués à partir des livres déjà écrits, et qui sont par leur caractère rigoureusement documentaire, la redite du déjà dit ; la bibliothèque est ouverte, inventoriée, découpée, répétée, et combinée dans un espace nouveau : et ce "volume" où Flaubert la fait entrer, c'est à la fois l'épaisseur d'un livre qui développe le fil nécessairement linéaire de son texte et un défilé de marionnettes qui ouvre sur toute une profondeur de visions emboîtées (24). »

Avec Flaubert, sa Tentation de saint Antoine, puis Bouvard et Pécuchet, Foucault nous introduit dans une figure de la littérature où le livre a référence au livre, à la bibliothèque, ouvrant sur cette figure de l'intertextualité qui culmine dans le traitement automatique du document, médium unique pouvant appeler tous les livres ou pour plagier le grand pupitre double... « pour copier. Copier quoi ? des livres, leurs livres, tous les livres, et ce livre sans doute qu'est Bouvard et Pécuchet : car copier, c'est ne rien faire, c'est être les livres qu'on copie, c'est être cette infime distension du langage qui se redouble, c'est être le pli du discours sur lui-même... »

Il y a, en effet, plus qu'un parallèle entre cette question de la modernisation de la bibliothèque et la question de la Modernité qui n'a cessé d'intéresser, plus que tout, Foucault. Parallèle troublant, puisque jamais, je crois, il ne s'est intéressé à l'informatique, alors que celle-ci est en train de concrétiser une étape où l'histoire de l'imprimé, sinon s'achève, du moins se métamorphose, réalise une sorte d'idéal paradoxal de mobilité du discours, d'un discours devenant étranger à lui-même.

La politique de numérisation des grandes bibliothèques modernes oscille, hésite entre la sainteté de La Tentation de saint Antoine et la bêtise de Bouvard et Pécuchet, ambivalence de la Modernité, sainte bêtise où il suffit de peu pour faire basculer de l'une à l'autre, d'un infini muet à un indéfini bavard. Ce même paradoxe, Foucault, dans *Le Langage à l'infini* le place dans le double du mathématicien et du tyran, double menace contraire, symétrique, d'autodafé. La version moderne en serait le double de l'informatique et du politique.

L'ombre de Foucault rôde dans cet établissement. Il est iconoclaste de penser que cela aurait peut-être follement intéressé Foucault et amusé à la fois, de voir toute cette littérature portée ainsi à la lumière, de façon inouïe puisque ne supposant pas l'effort apparent de l'érudition, puisque le codage du texte permet de dérouler le texte, de sauter de l'un à l'autre de fragments épars, de garder ou d'effacer à volonté, de coder les structures dans des méta-informations afin de mieux se les approprier logiquement, dans des chemins de lectures qui n'étaient pas (nécessairement) ceux de l'auteur, et que tout un chacun peut se livrer en même temps, et en tous lieux, à cette même lecture toujours différente ou multiple...

Le texte est en train d'émigrer vers l'écran, sa dynamique et son caractère idéogrammatique, fin de la littérature ? ou nouveau signifiant, qui singe à la fois le texte, l'image, le cinéma, le catalogue, la bibliothèque... Tout le numérique est épidémique, pandémique.

Il est étonnant de considérer à quel point un homme, pour celui certes qui n'en a connu que la renommée publique, ait pu se réduire (mais le terme réducteur n'est pas approprié) à son œuvre, et à une œuvre en tant qu'elle a voulu elle-même être quelque chose comme un texte s'insérant dans l'histoire des textes ; une œuvre qui a gommé elle-même les traces biographiques qui pouvaient s'y attacher pour ne retenir que celles liées à l'acte d'écrire, y compris en effaçant la figure de l'auteur.

Plus encore une œuvre, comme si le passage de cette vie dans le siècle n'avait été qu'un récit particulier, qui n'a cessé de reconstruire (ou de déconstruire) de nouveaux sens, de nouveaux formats de ce qu'on peut appeler texte, mais créant à jamais une sorte d'abîme qui fragilise tout acquis de la tradition.

Cette œuvre ne s'est définie, du moins dans toute une première partie, que par cette attention neutre, humble jusqu'à l'effacement, et pourtant d'une ambition infinie par l'ampleur de la tâche à accomplir. Grand lecteur, dévoreur de fonds de bibliothèques, le texte prend une dimension — les formations discursives — que seul un seuil quantitatif d'accumulation peut qualifier, que seule la conservation mémorielle de la chose imprimée peut déterminer, formes qui justement ne peuvent se définir que par le paradigme de la bibliothèque.

La bibliothèque est la dimension collective, sociale, historique du livre, ce qui transcende la production subjective, ce par rapport à quoi, l'auteur individu n'est que l'occasion conjoncturelle du sens, le lecteur, l'occasion de son actualisation. Celle-ci doit sans doute beaucoup à Foucault, mais il n'en est pas responsable.

Quant à la bibliothèque numérique universelle, promesse infinie, elle peut tout aussi bien être l'abîme vertigineux qu'aucune condition de possibilité ne viendrait restreindre, dont aucune limite n'inviterait à la transgression.

Notes

(1) Selon la formule consacrée, l'auteur n'engage que lui dans ses propos. Qu'il puisse néanmoins dédier ce texte à ses collègues du programme de numérisation.

(2) Il faut défendre la société, cours de Foucault au Collège de France, 1976, Gallimard/Seuil/ Hautes études, 1997.

(3) Jean Gattégno rappelait ce

programme dans son ouvrage *La Bibliothèque de France à mi-parcours, de la TGB à la BN bis ?* p.188-189. Editions du Cercle de la librairie, 1992. Inutile de préciser ici, depuis l'Université de Vincennes, en passant par le Groupe d'information sur les prisons, tout ce qui lie, pour se limiter à l'explicite, Gattégno à Foucault.

(4) Préface *Les Mots et les Choses : une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 1966, p. 13.

(5) Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1987, p. 171.

(6) Le formalisme n'a intéressé Foucault que lors de créations littéraires comme celle de Jean-Pierre Brisset et sa *Grammaire logique*, Baudouin, 1980. Voir M. Foucault, *Sept propos sur le septième ange*, Fata Morgana, 1986, ou Raymond Roussel, Gallimard, 1992.

(7) « Linguistique et sciences sociales », déc. 1969, dans *Dits et Ecrits 1954-1988*, I : 1954-1969, Gallimard, p. 821.

(8) Dans Roger Chartier, *L'Ordre des livres*, Ed. Alinéa, 1991 (épuisé) repris dans Roger Chartier, *Culture écrite et société*, Albin Michel, 1996 (coll. *Bibliothèques Albin Michel Histoires*) ; et Marc Baratin et Christian Jacob (Dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Albin Michel, 1996, de nombreux arguments viennent étayer cette politique de recherche liée aux collections numérisées. De même dans *The Future of the Book*, G. Nunberg California Press, 1996.

(9) Cf. Y. Maignien, « La Langue, le corpus, l'archive : le rôle du Trésor de la langue française informatisé dans le programme de collection numérisée de la Bibliothèque nationale de France », dans *Lexicographie et linguistique*, coordonné par D. Piotrowski, Didier, 1996.

Ce Colloque international sur l'informatisation du TLF (Nancy INALF-CNRS) a bien montré les limites d'une approche purement linguistique et non catégoriale ou « archivale » des faits de langue.

(10) Cf. E. Dussert,

Y. Maignien, J.-D. Wagneur, « Revues et hypertexte », *La Revue des revues*, n° 22, 1997, et E. Brian, H. Beer et la culture du XXe siècle, Albin Michel, 1997.

(11) *L'Archéologie du savoir*, p. 135.

- (12) Les questions de politique d'accès et d'architecture informatique excèdent ici le propos de ce texte.
- (13) Walter Benjamin,
« L'œuvre d'art à l'ère de sa reproduction mécanisée », dans *Ecrits français*, Gallimard, 1991.
- (14) « Qu'est-ce qu'un auteur ? », dans *Dits et Ecrits*, I, p. 791, 1969.
- (15) *Op. cit.*, p. 793.
- (16) C. Hesse, « Books in Time », dans G. Nunberg,
The Future of the Book,
California Press, 1996.
- (17) *Op. cit.*, p. 811.
- (18) B. Cerquiglini, « Variantes d'auteur et variance de copiste », dans *La Naissance du texte*,
José Corti, 1989.
- (19) « Qu'est-ce qu'un auteur ? », dans *Dits et Ecrits*, I, p. 789
- (20) *Op. cit.*, I, p. 293.
- (21) *Op. cit.*, I, p. 250.
- (22) *Op. cit.*, I, p. 261.
- (23) *Op. cit.*, I, p. 298.
- (24) *Op. cit.*, I, p. 309.